



Assemblée générale

Distr. limitée
4 février 2015
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante-deuxième session
Vienne, 2-13 février 2015

Projet de rapport

I. Introduction


1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa cinquante-deuxième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 2 au 13 février 2015, sous la présidence d'Előd Both (Hongrie).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des [...] États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.
4. À sa 815^e séance, le 2 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à leur demande, les observateurs des Émirats arabes unis, d'El Salvador, d'Israël, de l'Oman, du Panama et de la République dominicaine à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugerait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de ces pays.

V.15-00745 (F)



Merci de recycler 

5. À la même séance, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Union européenne à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de l'Union.
6. À sa 817^e séance, le 3 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de l'Ordre souverain et militaire de Malte à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision du Comité concernant le statut de l'Ordre.
7. Des observateurs du Bureau des affaires de désarmement du Secrétariat, de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de l'Union internationale des télécommunications (IUT) ont assisté à la session.
8. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations intergouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Agence spatiale européenne (ESA), Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO), Organisation européenne de télécommunications par satellite (EUTELSAT-IGO), Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO), Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO) et Réseau interislamique de science et de technologie spatiales (ISNET).
9. Ont aussi assisté à la session des observateurs des organisations non gouvernementales suivantes, dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité: Académie internationale d'astronautique (AIA), Association africaine de la télédétection et de l'environnement (AATE), Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale (IAASS), Association pour la Semaine mondiale de l'espace, Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Comité scientifique de la physique solaire et terrestre (CIUPST), Conseil consultatif de la génération spatiale, EURISY, Fédération internationale d'astronautique (FIA), Institut européen de politique spatiale (ESPI), Prix international Prince Sultan bin Abdulaziz sur l'eau, Secure World Foundation, Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Union astronomique internationale (UIA) et Université internationale de l'espace (ISU).
10. À sa 815^e séance, le 2 février, le Sous-Comité a décidé d'inviter, à sa demande, l'observateur de la Fondation européenne de la science à participer à la session et à y faire, au besoin, des déclarations, étant entendu que cette décision ne préjugait pas d'autres demandes de même nature et n'impliquait aucune décision de la part du Comité concernant son statut.
11. Le Sous-Comité a pris note des candidatures d'El Salvador et du Qatar au Comité (A/AC.105/C.1/2015/CRP.14 et A/AC.105/C.1/2015/CRP.4, respectivement).
12. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales qui ont participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/2015/INF [...].

B. Adoption de l'ordre du jour

13. À sa 815^e séance, le 2 février, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Adoption de l'ordre du jour.
 2. Déclaration du Président.
 3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
 5. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.
 6. Questions relatives à la télédétection de la Terre, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
 7. Débris spatiaux.
 8. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
 9. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
 10. Météorologie spatiale.
 11. Objets géocroiseurs.
 12. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
 13. Viabilité à long terme des activités spatiales.
 14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications.
 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique.
 16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Débat général

14. Au cours du débat général, des déclarations ont été faites par les représentants des États membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Cuba, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pologne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Suisse, Ukraine, Venezuela (République

bolivarienne du) et Viet Nam. Une déclaration a été faite par l'observateur du Panama au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Une déclaration a également été faite par l'observateur d'El Salvador. Des déclarations générales ont en outre été faites par les observateurs de l'AIA, l'APSCO, l'ESA, la FIA, l'ISNET, le Conseil consultatif de la génération spatiale et la Secure World Foundation.

15. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Missions spatiales récentes de l'Inde: mise à jour de février 2015" et "Mission MOM (Mars Orbiter Mission) en orbite martienne", par les représentants de l'Inde;

b) "Dernières avancées du projet d'exploration lunaire chinois", par le représentant de la Chine;

c) "Recherches en biologie à bord des engins spatiaux Bion-M n° 1 et Foton-M n° 4" et "Recherche de particules de matière noire dans l'espace: expériences internationales PAMELA et GAMMA-400", par les représentants de la Fédération de Russie;

d) "Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales en 2014 (APRSAF-21)", par le représentant du Japon;

e) "Spectromètres en lumière visible et infrarouge: travaux de recherche italiens sur l'origine du système solaire", par le représentant de l'Italie;

f) "Rosetta-Rosina – aperçu d'un monde très ancien", par le représentant de la Suisse;

g) "Utilisations possibles de nanosatellites pour diverses applications de mission", par le représentant de la Hongrie;

h) "Les vols spatiaux habités de l'ESA aujourd'hui: la Station spatiale internationale", par l'observateur de l'ESA;

i) "Semaine mondiale de l'espace 2015", par l'observateur de l'Association pour la semaine mondiale de l'espace;

j) "Colloque aérospatial OACI/Bureau des affaires spatiales", par l'observateur de l'OACI;

k) "Le Congrès de la génération spatiale 2014: perspectives d'étudiants et de jeunes professionnels du secteur spatial", par l'observateur du Conseil consultatif de la génération spatiale.

16. Le Sous-Comité a souhaité la bienvenue au Luxembourg, nouveau membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

17. À la 815^e séance, le Président du Sous-Comité a fait une déclaration décrivant les travaux du Sous-Comité à sa session en cours. Il a appelé l'attention du Sous-Comité sur plusieurs dispositions de la résolution 69/85 de l'Assemblée générale concernant les travaux actuels du Sous-Comité. Il a également souligné que, sur la base de la contribution du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (A/AC.105/993), il fallait reconnaître que la création et le renforcement

d'infrastructures de données spatiales durables reposant sur des normes constituaient un moyen de mettre en œuvre les objectifs de développement dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

18. Également à la 815^e séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat a fait une déclaration dans laquelle elle a fait le bilan des travaux menés par le Bureau au cours de l'année écoulée et présenté une description détaillée des activités prévues pour l'année à venir, notamment les activités d'information ainsi que les activités de coopération et de coordination mises en œuvre avec des organismes des Nations Unies et des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales. Elle a également appelé l'attention sur la situation financière actuelle du Bureau, soulignant l'importance de disposer de ressources financières et humaines suffisantes pour la bonne exécution de son programme de travail. À cet égard, il était essentiel que le Bureau puisse disposer des ressources nécessaires pour s'acquitter pleinement de son mandat. La Directrice a expliqué qu'à l'heure où le monde définissait de nouveaux objectifs de développement durable et élaborait le programme de développement mondial dans le contexte de l'après-2015, il était important de mobiliser l'engagement et le soutien au niveau mondial pour accroître le rôle des techniques et informations spatiales comme moyen d'atteindre les objectifs du programme de développement pour l'après-2015.

19. Le Sous-Comité a noté les anniversaires importants en 2015, comme le cinquantième anniversaire de la première sortie humaine dans l'espace, réalisée par le cosmonaute Alexey A. Leonov (Fédération de Russie); le quarantième anniversaire du "projet Apollo-Soyouz"; le quinzième anniversaire de la présence humaine permanente sur la Station spatiale internationale (ISS); et le vingt-cinquième anniversaire de la présence dans l'espace du télescope spatial Hubble.

20. L'avis a été exprimé que l'élargissement continu du Comité ces quelques dernières années avait montré la confiance que la communauté internationale accordait au système multilatéral.

21. Quelques délégations ont réaffirmé l'engagement de leur pays à promouvoir l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace et souligné les principes suivants: accès égal et non discriminatoire à l'espace, dans des conditions d'égalité pour tous les États, indépendamment de leur niveau de développement scientifique, technique ou économique; non-appropriation de l'espace, y compris la Lune et les autres corps célestes, par proclamation de souveraineté, par voie d'utilisation ou d'occupation, ou par tout autre moyen; non-militarisation de l'espace, non-déploiement d'armes dans l'espace et son exploitation stricte pour l'amélioration des conditions de vie et la paix sur la planète; et coopération régionale pour la promotion du développement des activités spatiales.

22. Quelques délégations ont dit que, compte tenu de l'impact des activités spatiales sur la vie humaine et l'environnement, il devrait y avoir une plus grande coordination et interaction entre le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, pour promouvoir la mise en place de normes internationales contraignantes relatives à des questions telles que les débris spatiaux et l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, qui étaient des questions fondamentales liées à l'utilisation et l'exploration de l'espace.

23. Quelques délégations ont exprimé l'avis que les pays en développement devraient bénéficier des techniques spatiales, en particulier pour favoriser leur développement social et économique; qu'il était nécessaire de promouvoir la coopération pour faciliter l'échange de données et le transfert de technologie entre les États; et que la formation des scientifiques dans les pays en développement était cruciale pour la libre circulation des informations scientifiques et l'échange de données, le renforcement des capacités et le partage des connaissances.

24. Quelques délégations ont exprimé l'avis que toute initiative relative à l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique devrait être traitée par le Comité et que les discussions au sein des organisations multilatérales dotées de mandats spécifiques étaient une condition essentielle de l'élaboration d'instruments juridiques contraignants qui contribuaient à l'amélioration du droit de l'espace et permettraient la participation de tous les États sur un pied d'égalité. Ces délégations ont estimé qu'en ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique, les questions relatives au désarmement, à la coopération internationale et aux débris spatiaux ne pouvaient faire l'objet d'accords non contraignants négociés en dehors du cadre de l'ONU.

25. L'avis a été exprimé que le Sous-Comité offrait une assise exceptionnelle à l'échelle mondiale pour la coopération internationale en matière de recherche spatiale et d'utilisation pacifique à long terme de l'espace et que son rôle pour le prochain demi-siècle serait important. À cet égard, la délégation qui a exprimé cet avis a également estimé que l'une des priorités du Sous-Comité devrait être la contribution des techniques spatiales au développement durable.

26. Le Sous-Comité a remercié les organisateurs des manifestations suivantes tenues en marge de sa session en cours:

a) Présentation, à l'exposition permanente sur l'espace du Bureau des affaires spatiales, du satellite argentin ARSAT-1 et des maquettes de fusée Tronador, par l'Argentine;

b) Soirée sur "L'espace au service de la santé dans le monde", par l'ESPI et le Bureau des affaires spatiales;

c) Présentation d'une maquette de la mission MOM (Mars Orbiter Mission), offerte à l'exposition permanente sur l'espace du Bureau des affaires spatiales par l'Inde;

d) Conférence de presse sur la mission conjointe d'un an États-Unis/Fédération de Russie à la Station spatiale internationale, par Julie Robinson, Responsable scientifique de la Station spatiale internationale (ISS) pour la National Aeronautics and Space Administration (NASA) au Johnson Space Center des États-Unis et Simonetta Di Pippo, Directrice du Bureau des affaires spatiales;

e) Présentation de la mission Rosetta de l'ESA, intitulée "Le voyage de Rosetta – à la recherche de l'origine de la vie", par l'ESA;

f) Séminaire sur l'espace et le développement durable, intitulé "Le rôle de l'utilisation des applications spatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophe dans le contexte de la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe", par le Japon;

g) Exposition interactive sur les systèmes européens de navigation par satellite (Système européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS) et Galileo), par la Commission européenne et l'Agence du GNSS européen.

D. Rapports nationaux

27. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports présentés par les États Membres (A/AC.105/1077 et Add.1 et 2, A/AC.105/C.1/2015/CRP.17 et A/AC.105/C.1/2015/CRP.18), qu'il a examinés au titre du point 3, "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au Secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

E. Colloque

28. Le 2 février, le COSPAR a organisé un colloque sur le thème "Mesurer l'univers: remonter le temps avec l'astronomie moderne", animé par Karl-Heinz Glassmeier (COSPAR).

29. Des présentations ont été faites sur les sujets suivants: "Mesurer l'univers" par Karl-Heinz Glassmeier (Bureau du COSPAR et Université technique de Braunschweig (Allemagne)); "La mission Gaia" par Timo Prusti (Bureau d'appui scientifique de l'ESA, Centre européen de recherche et de technologie spatiales, Noordwijk (Pays-Bas)); "Gaia, la galaxie en un pétaoctet" par Carme Jordi (Institut des sciences du cosmos, Université de Barcelone (Espagne)); "Satellites pour les sciences spatiales au Brésil 2014" par Francisco Jablonski (Institut national de recherche spatiale du Ministère des sciences, de la technologie et de l'innovation, São José dos Campos (Brésil)); "GalileoMobile: l'astronomie en milieu rural" par Maria Dasi Espuig et Mayte Vasquez (GalileoMobile Project, Imperial College, Londres (Royaume-Uni) et Centre aérospatial allemand à Oberpfaffenhofen, Munich (Allemagne)); et "Gaia et l'épistémologie de l'astrophysique" par Sibylle Anderl (Université Joseph Fourier, Grenoble, (France)).

F. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

30. Après avoir examiné les points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité, à sa [...] séance, le 13 février 2015, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui contient ses vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.